

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

22 mai 2015

La séance est ouverte par Monsieur le Maire à 20 heures 30

| | PRESENT | PROCURATION | ABSENT |
|----------------------|-------------------------------------|------------------|--------------------------|
| Gérard Soler | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Karine Martin | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Michel Falzon | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Corinne Ferland | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Guillaume Péliissier | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Colette Coste | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| André Laffaire | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Ginette Lapeyre | <input type="checkbox"/> | Pierre Bouché | <input type="checkbox"/> |
| Jean-Claude Cappe | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Marie-Pierre Cessat | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Paul Monteil | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Sophie Puydebois | <input type="checkbox"/> | Vanessa Laugeois | <input type="checkbox"/> |
| Alain Gaillard | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Sandrine Corblin | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Philippe Martin | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Vanessa Laugeois | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Marc Denysiak | <input type="checkbox"/> | Andre Laffaire | <input type="checkbox"/> |
| Amandine Boucharel | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Pierre Bouché | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Ginette Valeille | <input type="checkbox"/> | Sandrine Corblin | <input type="checkbox"/> |
| Daniel Geneste | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Christine Arliguie | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Patrick Duverger | <input checked="" type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |

19 présents, 4 pouvoirs
23 voix exprimées sur 23

Secrétaire de séance : Corinne Ferland

En préambule, et comme annoncé préalablement par un mail de la secrétaire générale, Monsieur le Maire propose de rajouter 2 délibérations sur table : aucune opposition.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2015

Voté à l'unanimité

Décisions du Maire depuis le 10 avril 2015

- Contrat de maintenance de l'ensemble des outils informatiques de la commune : frais d'adhésion de 55 € HT pour 6 mois
- Remboursement de l'assurance GAN suite à un sinistre : remboursement d'un montant de 151,36 €
- Contrat de prestations du site Internet de Cosnac par Usine Numérique : coût forfaitaire de 1472,95 € HT et abonnement mensuel de 52,95 € HT
- Remboursement de l'assurance GAN suite à un sinistre : remboursement d'un montant de 548,64 €

M. Gaillard, présent à l'ouverture de la séance, a dû s'absenter de 20h40 à 21h05, il n'a pas pris part au vote des délibérations 1 à 8. Il reste donc 22 votants.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1- AGGLO adhésion au service commun, autorisation du droit des sols.

Cette adhésion a été présentée lors de la dernière commission urbanisme, élargie aux membres du conseil municipal. Cette délibération propose cette adhésion. Monsieur le Maire précise qu'il restera vigilant sur la convention qui sera proposée.

M. Duverger demande l'incidence sur la taxe d'aménagement. Aucune, cette taxe dépendant d'une délibération municipale.

Monsieur Alain Gaillard quitte la salle à 20h40

Unanimité

2- Acquisition de la parcelle BE 6 au Battut

Il s'agit d'une régularisation suite à la modification de la route du Battut.

Unanimité

3- Vente d'une partie de la parcelle CS 80, lotissement les Bouleaux

Il a été demandé à la mairie, par un Cosnacois, l'acquisition d'une parcelle d'environ 300 m² au lotissement des Bouleaux.

Unanimité

PERSONNEL

4- Mise à jour tableau des emplois

Cette mise à jour est nécessaire suite à l'évolution de carrière d'un agent.

Unanimité

5- Création de 2 emplois CAE-CUI, service animation, au 1.9.2015

Deux contrats arrivent à échéance, il faut donc prévoir leur remplacement.

Unanimité

FINANCES

6- Participation aux frais scolaires des communes voisines, année 2014-2015.

Le prix calculé est de 1621,52 € par enfant en maternelle et 496,21 € en élémentaire.

Les montants sont assez élevés car il y a une ATSEM pour chaque classe en maternelle ; achat d'un équipement en classe numérique et séjour d'une classe de découverte pour l'école élémentaire (entre autre).

M. Geneste demande ce qu'il en est des dérogations pour Turenne qui ne paye pas.

Monsieur le Maire précise que cette situation existe depuis très longtemps. Au début de notre premier mandat, M. le Maire et Mme Martin ont rencontré M. le Maire de Turenne qui persiste à ne payer uniquement les fournitures scolaires.

La commission scolaire est très vigilante car de plus en plus de communes sont récalcitrantes au paiement.

Unanimité

7- Étude pour la défense extérieure contre les incendies, demande de subvention

Cette étude doit dresser un état des lieux de la défense extérieure contre l'incendie existante, identifier les risques à prendre en compte et planifier en tant que besoin la mise en place d'équipements supplémentaires.

M. Geneste reste dubitatif sur le montant de cette étude (8900 €). Il lui est répondu qu'il a été demandé 3 devis et que le moins coûteux, et tout aussi technique, a été retenu.

Unanimité

Retour d'Alain Gaillard à 21h05

Délibérations ajoutées sur table

8- Dénomination de rues

Cette délibération concerne l'impasse en construction au lotissement des pins.

Par ailleurs, il est précisé que l'élaboration d'un plan de la commune (papier pliable) est en cours de réalisation.

Unanimité

9- Achat de parcelles route de Lunard

Cette délibération fait suite aux travaux routiers qui ont eu lieu à Lunard, la signature n'ayant pas pu se faire chez le notaire car les montants n'étaient pas notés sur la délibération prise le 12/09/2009.

Unanimité

Levée de séance 21h10